

CREATION COMPTE CITOYEN – PORTAIL FAMILLE

La commune de Spycker a mis en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace Famille.
Ce portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires.
A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone (connecté à Internet) vous pouvez :

- * Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services
- * Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités : ALSH, cantine, périscolaire et mercredi
- * Consulter vos historiques
- * Être informé sur l'actualité des accueils

Afin de pouvoir créer votre compte citoyen – portail famille, et de vous donner votre code abonné, veuillez envoyer les informations suivantes par mail (mairie.spycker@orange.fr):

Nom, prénom, dates de naissances des parents, adresse postale

Nom, prénoms, dates de naissances des enfants

Les classes des enfants (certificat de scolarité pour les enfants extérieurs en TPS et PS)

Copie complète du livret de famille / Justificatif de domicile / RIB

Attestation CAF avec le numéro allocataire et le quotient familiale

Pour les enfants du CE1 à la terminale il faut fournir une autorisation de sortie de territoire, signée et datée du 01/09/2025 au 31/08/2026, accompagnée de la copie de la carte d'identité du parent qui signe l'autorisation.

Enfant porteur de handicap : compléter le dossier « Mieux connaître l'enfant » (sur demande) et nous fournir l'attestation AEEH si bénéficiaire

(Justificatif de domicile au nom des grands-parents résident sur Spycker pour bénéficier du tarif Spyckerois)

Une fois les informations donnés nous pourrons créer votre portail famille, **vous recevrez par mail votre code abonné ainsi vous pourrez créer votre compte citoyen** sur le Portail Famille ci-dessous

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSpycker59380/accueil>

Votre **Code abonné famille** sera demandé pour bien identifier votre famille, ce code ne servira qu'une seule fois, lors de la création du compte citoyen.

Dès que le compte citoyen sera créé, vous pourrez vous connecter à votre espace famille.

Votre identifiant et votre mot de passe seront l'adresse mail et le mot de passe renseignés lors de la création du compte citoyen.

Ensuite il faudra compléter via le portail famille les fiches sanitaires de vos enfants, à savoir les informations générales, les autorisations, les données sanitaires (vaccins) et les contacts.

Une fois les documents reçus et les fiches sanitaires complétées, les activités pourront être ouvertes pour vos enfants.

L'INSCRIPTION AUX ACTIVITES VAUT ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (EXTRASCOLAIRE) ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE LA COMMUNE DE SPYCKER